

## **L'enseignement de la géographie en Belgique francophone**

B. Mérenne-Schoumaker  
Professeur ordinaire  
Université de Liège

Traduire en quelques lignes les caractéristiques et le statut de l'enseignement de la géographie en Belgique francophone n'est guère aisé en raison des multiples changements qui ont frappé cet enseignement ainsi que de la complexité du système institutionnel belge. Ce court article ne pourra dès lors qu'effleurer le sujet en épinglant quelques faits majeurs.

### **1. Un cadre institutionnel très spécifique**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1989, les compétences en matière d'enseignement en Belgique sont aux mains des ministres communautaires et du Conseil de la Communauté. Il existe de la sorte trois systèmes d'enseignement relevant respectivement de la Communauté flamande, de la Communauté française et de la Communauté germanophone.

Au sein de chaque Communauté, l'enseignement est organisé soit par la Communauté elle-même (chacune ayant repris par régime linguistique les prérogatives de l'Etat belge) (c'est le réseau officiel), soit par les villes, communes et provinces (c'est le réseau officiel subventionné) ou encore par des personnes physiques ou associations de personnes rattachées ou non à une confession (c'est le réseau libre subventionné dans lequel l'enseignement catholique est largement majoritaire).

Les Communautés ont trois missions : organiser, subsidier et reconnaître les titres délivrés. Ainsi, en Communauté française, l'enseignement est actuellement régi par le "Décret-missions" qui définit depuis le 24 juillet 1997 les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ainsi que les structures propres à les atteindre. Ce décret a cherché à accroître la convergence entre les établissements en les dotant d'objectifs communs tout en leur offrant plus d'autonomie dans l'élaboration des projets pédagogiques et dans la gestion responsable des moyens. Les programmes de cours, par contre, relèvent des pouvoirs organisateurs des différents réseaux.

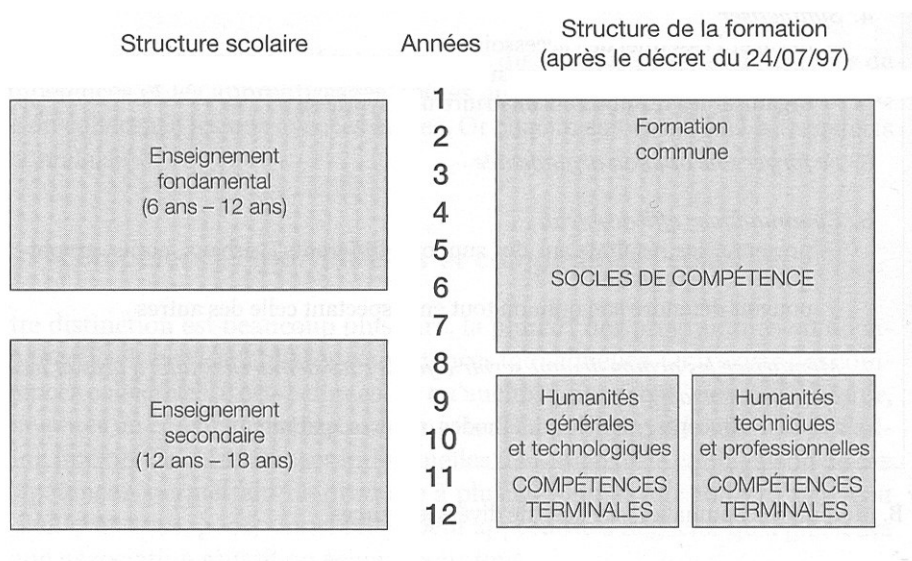
### **2. Un enseignement actuellement centré sur les compétences**

L'enseignement rénové généralisé depuis 1980 avait fortement changé les pratiques scolaires en libéralisant les savoirs et les méthodes ; les programmes étaient peu

contraignants et multiples. Il en résulte une forte dualisation des écoles et un système accroissant les inégalités entre les élèves.

D'où un réel recentrage voulu par le "Décret-missions" sur l'égalité des acquis de base. Ce recentrage passe par une réorganisation de l'enseignement obligatoire en deux temps : une formation commune qui dure 8 ans et une formation spécifique selon le type d'humanités de 4 ans. À chaque temps, les objectifs d'acquisition se traduisent en compétences : socles de compétences pour le premier et compétences terminales pour le second. Toutefois, la structure scolaire n'a pas changé : l'enseignement reste organisé en deux temps : l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, ce qui impose des contacts plus soutenus entre les deux groupes d'écoles (figure 1).

Figure 1. Organisation de l'enseignement en Belgique francophone



Depuis 2000 pour les socles de compétences et 2001 pour les compétences terminales, la finalité de l'enseignement est ainsi d'acquérir des compétences, c'est-à-dire "des aptitudes à mettre en œuvre un ensemble organisé des savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches", pour pouvoir les utiliser concrètement aujourd'hui et surtout demain.

Ces socles de compétences et compétences ont été coulés en décrets votés par le Parlement de la Communauté française et sont intégrés aujourd'hui dans tous les nouveaux programmes.

Une analyse succincte des documents officiels nous amène à formuler les remarques suivantes :

1. Qu'il s'agisse de « socles de compétences » ou de « compétences terminales », les auteurs des documents mettent toujours bien en évidence la nécessaire combinaison entre les savoir-faire transversaux et les savoir-faire spécifiques.
2. Les savoir-faire transversaux (dénommés compétences transversales dans le document compétences terminales) correspondent essentiellement à l'acquisition de la démarche d'apprentissage : énoncer un problème,

rechercher l'information, exploiter les données, structurer ses résultats, communiquer, transférer à des situations nouvelles, agir et réagir...

3. Les savoir-faire spécifiques traduisent un réel recentrage de la discipline sur ses concepts de base : localisation, paysage, interrelations spatiales, organisation de l'espace... ; les études systématiques de pays ainsi que les anciens cours de géographie générale ont par contre pratiquement disparu.
4. Dans le cadre des socles de compétence, les liens avec l'histoire sont très manifestes, les deux disciplines étant associées sous le vocable "éveil" ; il est parallèlement demandé que la formation historique et géographique comprenne une formation à la vie sociale et économique.
5. Pour les compétences terminales, les liens avec l'histoire ne sont guère soulignés. Par contre, l'importance accordée aux acteurs et aux organisations sociétales est très forte, la finalité du cours de géographie étant "de rendre intelligible les territoires proches comme plus lointains, ce qui permet à l'élève de se situer par rapport aux enjeux spatiaux et sociaux et d'acquérir savoirs, savoir-faire et attitudes afin d'agir de manière responsable, individuellement et collectivement". Les espaces proposés pour exercer des compétences sont des territoires-sociétés, c'est-à-dire des territoires sur lesquels les hommes vivent et s'organisent.

### **3. Une évolution reflétant aussi les mutations de la géographie**

Les savoirs et savoir-faire présents dans les documents "compétences" reflètent aussi les changements qui ont touché la géographie.

Le plus important est sans conteste le glissement progressif de la géographie du concert des sciences naturelles vers les sciences sociales. En effet, les savoirs de la géographie physique sont de moins en moins étudiés pour eux-mêmes mais intégrés dans des problématiques plus générales (risques naturels, changements climatiques, développement durable, environnement...) et les thématiques des cours sont plus voisines qu'hier de celles de l'histoire et des sciences sociales. C'est particulièrement sensible, comme nous l'avons vu, pour la formation commune mais ce l'est aussi pour les dernières années de l'enseignement obligatoire. Ces faits méritent d'être épinglés car, en Belgique, la géographie a toujours été considérée comme une discipline scientifique à l'Université (où elle est intégrée dans la Faculté des Sciences) et même jusqu'il y a peu dans les Hautes Écoles (où l'on forme les agrégés de l'enseignement secondaire du degré inférieur c'est-à-dire les enseignants des trois premières années du secondaire). En effet, la géographie a longtemps été dans ces Ecoles associée aux sciences (biologie et chimie) alors qu'aujourd'hui, elle se retrouve avec l'histoire et les sciences sociales. Notons à ce propos que le système belge est très particulier puisque les enseignants du secondaire viennent de deux horizons différents : les Hautes Ecoles pédagogiques pour l'enseignement aux 12-15 ans et l'Université pour l'enseignement aux 15-18 ans. De plus les premiers sont formés pour enseigner plusieurs matières alors que les seconds sont spécialisés dans une seule discipline.

Une autre évolution majeure est l'affirmation à travers les programmes de l'utilité sociale de la géographie, en lien sans doute avec le rôle croissant des géographes dans la société. Par ailleurs, les documents "compétences" remettent à l'honneur les concepts de base de la géographie (localisation, distribution, régionalisation, dynamique spatiale, paysage, valeurs et représentations et surtout interactions spatiales...) et la forcent à se recentrer sur sa spécificité. Les nouvelles techniques cartographiques sont également évoquées même si beaucoup de difficultés (matérielles et en termes de formation) freinent leur mise en œuvre.

#### **4. Un grand défi : son corps enseignant**

Jusqu'il y a peu, la plupart des cours de géographie dans le supérieur étaient assurés par des agrégés de l'enseignement secondaire du degré supérieur formés en géographie à l'Université. Depuis quelques années, c'est de moins en moins le cas en raison d'une pénurie de candidats et du statut de "petit cours" qui amène les directions d'école à confier les quelques heures disponibles à des professeurs en place dans l'institution pour compléter leur horaire.

Il en résulte un corps enseignant de plus en plus hétérogène souvent mal préparé pour faire face aux nouvelles exigences des programmes par ailleurs très ambitieux. Pour tenter d'apporter des réponses à ces défis, quelques pistes : favoriser un réinvestissement du monde universitaire non seulement en didactique mais encore dans les domaines intéressant l'enseignement secondaire (l'étude des territoires, les problèmes environnementaux, le paysage...), concevoir des ouvrages et des sites Internet avec des séquences innovantes d'apprentissage, rendre la formation initiale et continue adéquate et stimulante, développer des projets de recherche communs entre le secondaire et le supérieur...

C'est un des objectifs majeurs du service de Didactique de la géographie de l'Université de Liège qui a beaucoup investi ces domaines notamment via la création en 1984 d'une cellule de recherche et de formation, le LMG (Laboratoire de Méthodologie de la Géographie) (<http://www.geoeco.ulg.ac.be/lmg/>). Celui-ci a développé des recherches en didactique de la géographie soit spécifiques à la discipline, soit en interdisciplinarité et ce dans un contexte national et international et dans différents domaines : la production d'atlas scolaires et de cartes, de jeux didactiques, de cahiers pédagogiques, la production et l'introduction de logiciels et de CD-Rom et, depuis quelques années, la production d'outils Internet comme les hyperpaysages. Il s'est aussi beaucoup impliqué dans le projet compétences en réalisant plusieurs dossiers à destination des enseignants en collaboration étroite avec la Fegepro (Fédération des Professeurs de Géographie de Belgique francophone (<http://www.fegepro.be/pages/accueil.html>))

L'avenir de la géographie comme l'image de la discipline dans le grand public dépend sans aucun doute de ce réinvestissement dans l'enseignement secondaire car c'est à ce niveau que chaque citoyen peut acquérir une formation géographique de base.

**Pour en savoir plus:**

- BECKERS J. (2006). *Enseignants en Communauté française de Belgique. Mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action.* Bruxelles : De Boeck, Coll. Pédagogies en développement.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B. (2002). *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Didact Géographie, 2<sup>e</sup> éd.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B. (2003). De la géographie des professeurs à la géographie de l'action : une place nouvelle dans l'enseignement secondaire, *Belgeo*, 2003.2, 157-164.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER B. (2005). *Didactique de la géographie. Organiser les apprentissages.* Bruxelles : De Boeck, Coll. Action.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (1999). *Socles de compétence. Enseignement fondamental et premier degré de l'enseignement secondaire*, Bruxelles  
([http://www.enseignement.be/@librairie/documents/socles/telechargement/pdf/socle\\_histgeo.pdf](http://www.enseignement.be/@librairie/documents/socles/telechargement/pdf/socle_histgeo.pdf)).
- MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (2000). *Compétences terminales et savoirs requis en géographie. Humanités générales et techniques*, Bruxelles  
([http://www.enseignement.be/@librairie/documents/compterm/telechargement/comp\\_geographie.pdf](http://www.enseignement.be/@librairie/documents/compterm/telechargement/comp_geographie.pdf)).
- PARTOUNE C., *Quelles compétences terminales dans l'enseignement de la géographie ? Partie 2/2. Chantier de la conception pédagogique*, Ministère de la Communauté française, Département de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation. Pilotage de l'Enseignement Interréseau, Recherche en Éducation n°12/97. Rapport final, inédit, 1999 (aussi disponible sur <http://www.ulg.ac.be/geoeco/lmg/competences/chantier>).